

LE SPECTATEUR

Publié par la société de Publication Conservatrice de Montréal

ORGANE DU PARTI LIBERAL-CONSERVATEUR

N. PAGE Administrateur.

POUR LES FETES

Noël et du Jour de l'An

Une Grande Réduction de 20 pour cent dans les Bijouteries, Argenteries, Cadeaux d'anniversaire, Montres en or et en argent, pour Dames et Messieurs, sera accordée à l'occasion des fêtes.

ALP. COUTURE 96 Rue Principale, Hull.

PHILION et Cie.

Manufacturers de Portes, Chassis, Fenêtres, Jalousies et Moulures...

CHAPEAUX de toute espèce

COTE & CIE., 114 rue Rideau.

JOSEPH COTE

Agent d'assurance contre le feu

LA GOLDIE & McCULLOCH Co. L'd

GALT, ONT. MANUFACTURIERS D COFFRES-FORTS.

F. W. BINDON, Agent général

FORTIN et GRAVELLE MANUFACTURIERS DE

C-H-A-U-X HULL, QUÉ.

DOUGLASS et FRERES

NOUVEAU MAGASIN

A. D. BONDY, BIJOUTIER-HORLOGER.

Sous-vêtements, articles de broderies et de fantaisie pour Dames et Messieurs.

DLLE EMMA VAILLANCOURT

A. D. BONDY, BIJOUTIER-HORLOGER.

Spécialités: Réparations artistiques, montres de pierres fines.

No 102 RUE PRINCIPALE, HULL

Clarke Wallace s'explique

On lira ci-contre la dépêche qui rend compte d'une entrevue de M. Wallace avec un journaliste.

L'ex-contrôleur des douanes y donne les motifs de sa résignation.

D'après ses déclarations, il est facile de voir que M. Wallace separe sa cause de celle du gouvernement Bowell, parce qu'il est bien convaincu que celui-ci entend tenir parole, présenter et s'efforcer de faire adopter une loi remédialrice en faveur de la minorité manitobaine, selon que le prescrit la constitution du pays et le jugement du Conseil Privé.

Ce témoignage plus que désintéressé devrait suffire à faire taire les calomniateurs et fauteurs de discords qui s'appliquent à révoquer en doute, les intentions, pourtant bien arrêtées, du cabinet Bowell.

Il devrait aussi rallier autour de son programme d'action, en cette importante affaire, tous les esprits bien pensants, les cœurs animés d'un patriotisme sincère, qui veulent réellement le triomphe de la justice en faveur de la minorité opprimée de Manitoba et la victoire de la constitution nationale contre tous les éléments dissolvants, qui par haine ou par ambition injustifiable, lui doinent présentement l'assaut.

En sera-t-il ainsi? C'est le secret de demain.

Voici ce que M. Clarke Wallace pense à cet égard:

TORONTO, 12.—Dans une entrevue, aujourd'hui, l'honorable M. Clarke Wallace s'est exprimé comme suit:

Cert vrai, j'ai résigné à cause de la position que prenait le gouvernement sur la question des écoles.

Dans mon discours du 12 juillet dernier, à Ottawa, j'avais donné mon opinion sur cette question, en disant que j'étais en faveur d'écoles non confessionnelles pour Manitoba, et que même, si la constitution le permettait, je voudrais avoir des écoles non confessionnelles dans toute l'étendue de notre Dominion.

Je suis prêt à faire la même déclaration en parlement si l'occasion s'en présente.

Après avoir parlé ainsi je devais voir si je devais rester dans le gouvernement car à cette époque-là, je ne faisais pas encore parti du conseil des ministres.

En juillet, je fus informé que les représentations du gouvernement fédéral au gouvernement manitobain auraient pour effet probable de transporter la discussion d'Ottawa à Winnipeg.

J'avais toujours espéré que le gouvernement de Manitoba s'occuperait de la question et la réglerait, car pour moi, elle n'est pas du tout du ressort du gouvernement fédéral.

J'ai été déçu sur ce point et il ne me restait plus qu'une seule chose à faire: résigner.

Le premier ministre nous affirme qu'il ira jusqu'au bout sur cette question. Je suis et j'ai toujours été conservateur je compte bien l'être toujours, mais en conservant mon portefeuille j'aurais permis au premier ministre, à ses collègues et à tous mes amis de croire que j'étais d'accord avec le gouvernement sur cette importante question.

Je suis maintenant libre de voter selon mes opinions quand le jour du vote viendra sur cette question. Je partage les sentiments de la majorité dans l'Ontario et aussi je crois, de la majorité dans le Canada; je reste cependant un ardent défenseur de la politique conservatrice.

Je reconnais toute l'importance de la décision que je viens de prendre; on ne pourra pas m'accuser, j'espère, d'avoir agi en égoïste, mais je suis si convaincu que nous ne devons pas intervenir dans les affaires de Manitoba pour imposer à cette province le régime des écoles séparées contre le désir de la majorité, que j'ai la certitude d'avoir pris le seul parti qu'il me restait à prendre et

j'attends avec confiance le jugement de mes électeurs et de mes amis.

Mon opinion, en résumé, est que le parti conservateur a tout intérêt à laisser la province de Manitoba s'occuper seule de tout ce qui concerne l'éducation.

La Corporation du Canton de Aumond dans le Comté d'Ottawa et Province de Québec

Règlement autorisant la Corporation du Canton de Aumond dans le comté d'Ottawa, dans la province de Québec, à accorder la somme de Deux mille piastres courant à toute personne ou compagnie qui entreprendra la construction et qui sera tenue de construire et s'est engagée à bâtir et construire un pont de fer sur la rivière Gatineau, d'un certain endroit sur le lot trente quatre, dans le premier rang du canton de Kensington, dans le comté d'Ottawa, à un certain endroit sur le lot trente six, dans le premier rang du canton de Maniwaki, dit comté) et à payer le dit octroi en en bons et débentures, et à imposer une taxe annuelle pour en payer l'intérêt et pourvoir à un certain fonds d'amortissement pour racheter tels bons et débentures.

REGLEMENT No 11

A une session régulière du Conseil Municipal du canton de Aumond, dans le comté d'Ottawa, tenue au temps et lieu ordinaires le deuxième jour de Décembre 1895, le règlement suivant a été dûment passé.

Attendu que dans l'opinion du Conseil Municipal du dit canton de Aumond, les habitants du dit canton sont suffisamment intéressés dans la construction du dit pont que

est sur le point de construire sur la rivière Gatineau, pour dans la manière et après avoir observé toutes les formalités prévues en pareil cas, à laquelle assemblée, les membres suivants étaient présents: Mr Thomas White, Maire et les conseillers Joseph Bertrand, Hyacinthe Brunette, Gédéon Desloges Siméon Lalonde et Hilaire Charlebois, formant un quorum du dit conseil, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Il a été proposé par le conseiller Brunette, secondé par le conseiller Lalonde et il a été ordonné et arrêté par le dit conseil, sujet au consentement et à l'approbation des électeurs du canton de Aumond et du Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, lesquels consentement et approbations devront être obtenus de la manière prévue au code municipal de la Province de Québec et aux statuts dans tels cas faits et pourvus, et le dit conseil ordonne et arrête ce qui suit:

Premièrement. Sur telle approbation la dite corporation du canton de Aumond, dans le comté d'Ottawa, accorde une somme de deux mille piastres courant en aide à la construction du pont ci-dessus mentionné, pourvu que le dit pont soit commencé le ou avant le premier jour de Mai 1896 et terminé le ou avant le premier jour de Mai 1898.

Deuxièmement. Tel octroi sera payé en débentures de la dite corporation pour pareil montant, savoir: pour la somme de deux mille piastres courant, les susdites débentures seront payables en vingt-cinq ans de la date de leur passation, et les dites débentures porteront intérêt au taux de cinq par cent par an, le dit intérêt payable semi-annuellement, au premier jour de janvier et juillet chaque année à la Banque Nationale dans la Cité d'Ottawa et telles débentures seront acceptées par le contracteur au pair, en paiement du dit octroi.

Troisièmement. Telles débentures seront émises par le maire du dit canton et ensuite par lui remises à Michael White on, au cas de son refus d'agir ou étant incapable d'agir, à telle personne que le conseil nommera, laquelle devra retenir les dites débentures en dépôt jusqu'à completion du dit pont et son completion devra les remettre à la personne qui aura construit le pont ou à telle personne ou personnes, corporation ou corporations ayant légallement droit de les recevoir.

Quatrièmement. Dans le but de payer l'intérêt sur les dites débentures et d'établir un certain fonds d'amortissement de quatre vingt piastres par année sur le montant des dites bons et débentures en sus de l'intérêt sur iceux un taux spécial ou taxe est imposée sur toute propriété immobilière imposable dans le dit canton de Aumond comme suit:—(7/16) sept seizième de cent.

Le dit taux ou taxe sera de la valeur estimée (assessé) de telle propriété immobilière dans la piastres pour l'an-

née financière courante de la livraison des dites débentures tel que plus haut pourvus et ensuite chaque année jus qu'à ce que les dites débentures avec intérêts sur icelles soient complètement payées; pourvu cependant que si la valeur des dites propriétés immobilières est augmentée en valeur, et si telle augmentation paraît dans le rôle d'évaluation, la dite taxe sera proportionnellement réduite pourvu que le montant prélevé chaque année soit égal au montant prélevé dans la dite année financière.

Daté à Aumond le deuxième jour de Décembre 1895.

MICHAEL WHITE THOMAS WHITE

Secrétaire-Trésorier Maire

Vrai Copie du Règlement No 11

Tel que passé et adopté par le Conseil Municipal du canton de Aumond.

Daté le 2^e jour de Décembre 1895.

MICHAEL WHITE,

Secrétaire-Trésorier

La Corporation du Canton de Kensington dans le Comté d'Ottawa, et Province de Québec

Règlement autorisant la Corporation du Canton de Kensington dans le comté d'Ottawa, dans la province de Québec, à accorder la somme de quinze cent piastres courant à toute personne ou compagnie qui entreprendra la construction et qui sera tenue de construire et s'est engagée à bâtir et construire un pont sur la rivière Gatineau d'un certain endroit sur le lot trente quatre dans le premier rang du canton de Kensington dans le comté d'Ottawa, à un certain endroit sur le lot trente six dans le premier rang du canton de Maniwaki dit comté) et à payer le dit octroi en bons et débentures, et imposer une taxe annuelle pour en payer l'intérêt et pourvoir à un certain fonds d'amortissement pour racheter tels bons et débentures.

REGLEMENT No 9

A une assemblée ou session générale et régulière du Conseil Municipal du canton de Kensington dans le comté d'Ottawa, tenue au temps et lieu ordinaires le vingt-cinquième jour de Novembre 1895, le règlement suivant a été dûment passé.

Attendu que dans l'opinion du Conseil Municipal du dit canton de Kensington les habitants du dit canton sont suffisamment intéressés dans la construction du dit pont que

est sur le point de construire sur la rivière Gatineau, pour dans la manière et après avoir observé toutes les formalités prévues en pareil cas, à laquelle assemblée, les membres suivants étaient présents: M. James Millar, Maire et les conseillers Michael Whalen, David Beaudoin, William Keegan, William Harvey, William Isbester et Severe St Dennis formant un quorum du dit conseil sous la présidence de James Millar, Maire

Il a été proposé par le conseiller Harvey, secondé par le conseiller Keegan et il a été ordonné et arrêté par le dit conseil sujet au consentement et à l'approbation des électeurs du canton de Kensington et du Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, lesquels consentement et approbations devront être obtenus de la manière prévue au code municipal de la province de Québec et aux statuts dans tels cas faits et pourvus, et le dit conseil ordonne et arrête ce qui suit:

Premièrement. Sur telle approbation, la dite corporation du canton de Kensington, dans le comté d'Ottawa, accorde une somme de quinze cent piastres courant en aide à la construction du pont ci-dessus mentionné, pourvu que le dit pont soit commencé le ou avant le premier jour de mai 1896, et terminé le ou avant le premier jour de mai 1898.

Deuxièmement.—Tel octroi sera payé en débentures de la dite corporation pour pareil montant, savoir: pour la somme de quinze cent piastres courant les dites débentures porteront intérêt au taux de cinq par cent par an, le dit intérêt payable semi-annuellement, au premier jour de janvier et juillet, chaque année à la Banque Nationale dans la cité d'Ottawa et telles débentures seront acceptées par le contracteur au pair, en paiement du dit octroi.

Troisièmement.—Telles débentures seront émises par le Maire du dit canton et ensuite par lui remises à Thomas White ou, au cas de son refus d'agir ou étant incapable d'agir, à telle personne que le conseil nommera, laquelle devra retenir les dites débentures en dépôt jusqu'à completion du dit pont et sur completion devra les remettre à

la personne ou à telles personnes ou personnes, corporation ou corporations ayant légallement droit de les recevoir.

Quatrièmement.—Dans le but de payer l'intérêt sur les dites débentures et établir un certain fonds d'amortissement de soixante (60) piastres par année sur le montant des dites bons et débentures en sus de l'intérêt sur iceux, un taux spécial ou taxe est imposé sur toute propriété immobilière dans le dit canton de Kensington comme suit:—cinq huitièmes (5/8) cents dans la piastre.

Le dit taux ou taxe sera de la valeur estimée (assessé) de telle propriété immobilière dans la piastre pour l'année financière courante de la livraison des dites débentures tel que plus haut pourvus et ensuite chaque année jusqu'à ce que les dites débentures avec intérêts sur icelles soient complètement payées; pourvu cependant que si la valeur des dites propriétés immobilières est augmentée en valeur, et si telle augmentation paraît dans le rôle d'évaluation, la dite taxe sera proportionnellement réduite, pourvu que le montant prélevé chaque année soit égal au montant prélevé dans la dite année financière.

Daté à Kensington le 26^e jour de Novembre, 1895.

JAMES MILLAR, THOMAS WHITE,

Maire, Sec. Trésorier.

Vraie copie du Règlement No 9, passé et adopté par le conseil municipal du canton de Kensington

Daté à Kensington, le 26^e jour de Novembre, 1895.

LE - SAMEDI

Journal Hebdomadaire

Illustré, Humoristique, Littéraire et Spécial.

20 Pages de Matière à lire

4 Pages de Musique inédite, chaque semaine—Chronique des Modes, par "François"—Littérature—Poésies—Bons mots—CRIMES D'ORGANES, par Louis Letang—Devinettes—Problèmes d'Échecs et Jeux d'Esprit avec prime, spéciales.

CASSE-TÊTE CHINOIS, avec primes, espèces, de \$2.50, chaque semaine.

Un numéro Spéciment adressé franco sur demande.

En Vente dans tous les Depots de Journaux.

ABONNEMENT:

Un An, \$2.50; Six Mois, \$1.25

(Strictement payable d'avance.)

POIRIER, BESSETTE & Cie

516 RUE CRAIG, MONTRÉAL.

La Vigueur rendue aux Hommes

La faiblesse chez les jeunes ou les vieux peut être guérie radicalement et le malade rendu à un état florissant de santé. Les personnes souffrant de

VARICOCELE

DÉBILITÉ NERVEUSE

PERTES NOCTURNES.

Et autres maladies du genre, devraient être traitées par un remède qui agit sur le système nerveux et sur le sang. Ce remède est le plus sûr et le plus efficace que l'on ait jamais vu. Il agit sur le système nerveux et sur le sang, et par conséquent sur tout le corps. Il est absolument sûr et ne cause aucun dommage. Il est absolument sûr et ne cause aucun dommage. Il est absolument sûr et ne cause aucun dommage.

THOMAS SLATER, boîte 1464

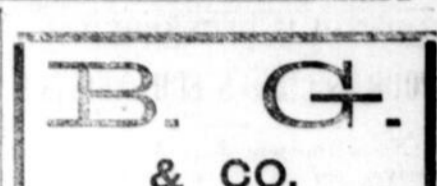
Expéditeur du fameux sérum de Kalamazoo, KALAMAZOO, MICH.

ÉTÉS-VOUS FAIBLE ?

Si oui.—Étes-vous épuisé par la recette (adresse gratuite) d'un remède fort simple qui a guéri des milliers de personnes et excite dans l'âge mûr. Ce remède est sûr pour la guérison des affections nerveuses, pertes nocturnes, maladies des organes sexuels, etc., chez les jeunes et les vieux. Écrivez aujourd'hui, et envoyez en timbre. Adressez

Thomas Slater, Kalamazoo, Mich.

Boîte 1464



Bryson, Graham, & Cie.

LE GRAND MAGASIN DES DEPARTEMENTS

POUR CETTE SEMAINE SPECIALEMENT.

Robes de nuit en flanellette

Pour dames et enfants à 25 cts seulement.

Nous voulons parler de nos corps tout laine pour dames à 25 cts. Ne vous trompez pas en achetant du coton.

CALEÇONS SANS PAREILS

Chaud et durable, seulement 25 cts

CORSETS DE DAMES

CORSETS DE DEMOISELLES

HABITS D'ENFANTS

Dans ces marchandises, nous vendons ce qu'il y a de mieux fait, et au plus bas prix.

Bas de laine pour dame.

Bas de Cashmere pour dames.

Bas de Laine pour demoiselles.

Bas de Cashmere pour demoiselles.

Manteaux et colerettes pour dames.

NOUVEAUX JERSEYS.

BRYSON, - GRAHAM & CIE.

144, 146, 148, 150, 152 et 154 rue Sparks

THÉS et CAFÉS, 33 rue O'Cor

MÉDECINES, 35 rue O'Connor

Le magasin à département

Nous vendons de tout

Hôtel Jacques-Cartier

Situé dans l'endroit le plus central. Hôtel dans la ville pour les hommes d'affaires. Hôtel de première classe sous tous les rapports. Thomas E. Shallow, propriétaire, 25 Place Jacques Cartier, Montréal.

RUPTURES GUÉRIES

PAR LA DR. SOUCHET HERNIA CURE CO

Bureau Principal—Ottawa

Nouveau traitement. Presque sans douleur. Pas de perte de temps. Guère son certain ou pas de paiement. Rupture guérie et le bouclage mis de côté.

Écrivez et demandez des circulaires

R. W. HILLYARD, Geo. J. MILLER, Président, Secrétaire

188 Sparks, 68 O'Connell OTTAWA

MADAME Ed. WATERS

Désire informer les dames et demoiselles de Hull et des environs qu'elle donnera à l'avenir des leçons de

Peintures, Broderies, Articles de fantaisie, etc., etc.

à sa résidence, rue Principale, en face du bureau de Poste, en haut de l'imprimerie du Dispatch.

6 Leçons pour \$1.

Dme Ed. WATERS.

Aux Retardataires !

Nous ne vivons pas de l'air du temps, acquittez-vous donc de ce que vous nous devez.

Pour rencontrer nos paiements il nous faut nécessairement compter sur ce qui nous est dû, sans quoi, que ferions-nous nous vous le demandons ? Vraiment la mauvaise volonté de quelques-uns est déplorable.

POUR les LIBRES-ECHANGISTES

Nous trouvons dans les journaux arrivés par la maille des statistiques des plus intéressantes et que nous recommandons à l'attention des partisans du libre-échange.

On se rappelle que par son tarif douanier de 1892, la France avait adopté une politique protectionniste des plus accentuées, qui valut à M. Méline, son principal champion, le surnom de McKinley français.

On prît alors à la France la ruine de ses industries et surtout celle de son commerce d'exportation.

Or, le contraire est arrivé. Les industries ont prospéré, leur écoulement sur le marché intérieur se traduit par une diminution d'importation qui se chiffre par centaine de millions de francs, alors que leurs ventes à l'exportation ont augmenté dans les mêmes proportions.

Le journal *La République Française*, publie ce qui suit sur cette question : Les importations se sont élevées, du premier janvier au 31 octobre, à 2,980,340,000 francs, et les exportations à 2,719,097,000 francs.

Importations pour octobre 1895 :
 Objets d'alimentation... 90,732,000
 Matières industrielles... 259,382,000
 Objets fabriqués... 50,966,000

Total... 401,080,000

Importations pour octobre 1894 :
 Objets d'alimentation... 92,392,000
 Matières industrielles... 144,185,000
 Objets fabriqués... 46,347,000

Total... 282,924,000

Différence en 1895 :
 Objets d'alimentation... 1,660,000
 Matières industrielles... 15,197,000
 Objets fabriqués... 4,619,000
 Total... 21,476,000

Exportations pour octobre 1895 :
 Objets d'alimentation... 42,737,000
 Matières industrielles... 96,642,000
 Objets fabriqués... 164,732,000
 Colis postaux... 4,892,050

Total... 309,003,000

Exportations pour octobre 1894 :
 Objets d'alimentation... 70,811,000
 Matières industrielles... 67,136,000
 Objets fabriqués... 125,058,000
 Colis postaux... 4,416,000

Total... 267,421,000

Différence en 1895 :
 Objets d'alimentation... 28,074,000
 Matières industrielles... 29,506,000
 Objets fabriqués... 39,674,000
 Colis postaux... 476,000

Total... 41,582,000

Le mouvement des échanges entre la France et les autres pays pendant le mois d'octobre s'est élevé à 610 millions au lieu de 550 millions pendant le mois d'octobre 1894. C'est un accroissement de 60 millions, c'est-à-dire de près de 11 pour cent.

Cet accroissement a porté tant sur les importations que sur les exportations, mais principalement sur ces dernières. Du côté des importations, il y a eu augmentation surtout pour les matières premières nécessaires à l'industrie; cette augmentation représente les cinq sixièmes de l'augmentation totale. La diminution continue à porter sur les denrées alimentaires. Quant aux exportations, c'est surtout en ce qui concerne les objets fabriqués que l'accroissement se fait sentir: il est de 40 millions pour le mois d'octobre. C'est la continuation des faits constatés déjà dans les mois précédents; il y a même accélération, car l'accroissement est de 40 millions en octobre au lieu de 30 millions pendant le mois précédent.

On doit constater à nouveau que la reprise de l'activité commerciale, qui a été rendue manifeste depuis le commencement de l'année, s'accroît de plus en plus, au grand bénéfice de notre commerce.

Voici maintenant le tableau du commerce de la France pour les dix premiers mois des deux années :

IMPORTATIONS. — DIX PREMIERS MOIS

1895
 Objets d'alim... 807,414,000
 Matières indust... 1,699,617,000
 Objets fabriqués... 473,309,000

Total... 2,980,340,000

1894
 Objets d'alim... 992,811,000
 Matières indust... 1,760,096,000

Total... 2,752,907,000

Différence en 1895 :
 Objets d'alim... 184,603,000
 Matières indust... 639,521,000
 Objets fabriqués... 140,000,000

Total... 824,124,000

Différence en 1895 :
 Objets d'alim... 184,603,000
 Matières indust... 639,521,000
 Objets fabriqués... 140,000,000

Total... 824,124,000

Différence en 1895 :
 Objets d'alim... 184,603,000
 Matières indust... 639,521,000
 Objets fabriqués... 140,000,000

Total... 824,124,000

Différence en 1895 :
 Objets d'alim... 184,603,000
 Matières indust... 639,521,000
 Objets fabriqués... 140,000,000

Total... 824,124,000

Objets fabriqués.....	452,420,000
Totaux.....	3,205,327,000
Différence en 1895.....	185,000
Objets d'alimen.....	185,397,000
Matières indust.....	60,479,000
Objets fabriqués.....	20,889,000

Totaux.....	224,987,000
EXPORTATIONS. — DIX PREMIERS MOIS	1895.
Objets d'alimen.....	487,315,000
Matières indust.....	714,878,000
Objets fabriqués.....	1,432,240,000
Colis postaux.....	84,664,000

Totaux.....	2,719,097,000
Différence en 1894.....	1894.
Objets d'alimen.....	525,748,000
Matières indust.....	616,127,000
Objets fabriqués.....	1,257,356,000
Colis postaux.....	59,160,000

Totaux.....	2,458,391,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

Totaux.....	260,706,000
Différence en 1895.....	1895.
Objets d'alimen.....	38,433,000
Matières indust.....	98,751,000
Objets fabriqués.....	174,884,000
Colis postaux.....	25,504,000

panacée universelle, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur la triste situation où elle a réduit le fermier anglais. Quand lord Salisbury a déclaré il y a quelques semaines que la plus importante de toutes les questions à étudier était l'effroyable situation dans laquelle se trouve le cultivateur anglais, il ne parlait pas au hasard.

LE GRENIER DE L'ANGLETERRE
 Un journal anglais, le "Mark Lane Express and Agriculture Journal" jette une lumière intéressante sur la question.

Voici la peinture que fait l'un de ses correspondants, de la situation dans le comté de Kent. Les agriculteurs canadiens feraient bien de la méditer sérieusement avant de se lancer dans une aventure périlleuse.

"Le comté de Kent a longtemps été désigné comme étant le "jardin de l'Angleterre" et en effet il renferme grande quantité de belles terres de labour, susceptibles de donner sept quarts de blé par acre et de dix à douze d'orge ou d'avoine.

"En outre il s'y rencontre de magnifiques pâturages et des vergers rapportant de belles récoltes de fruits.

"On serait donc en droit de supposer que dans cette région la dépression agricole se ferait moins sentir que dans certains districts moins favorisés.

Cependant nous y voyons s'y passer des faits désolants.

D'abord, les cultivateurs abandonnent leurs occupations. Malheureusement ce n'est pas de ces cas isolés qu'il s'agit, mais de nombreuses désertions sur tous les points du territoire. On cite l'un des plus gros propriétaires fonciers, qui a en ce moment, toutes ses fermes sur les bras, bien qu'elles soient situées dans les parties les plus fertiles. Le motif de cet abandon est l'impossibilité où il se trouve de traiter avec ses tenanciers pour une redevance acceptable de part et d'autre. Certains fermiers disent même que si on leur donnait les terres gratis, ils ne trouveraient même pas à y vivre.

"Des quantités de propriétaires se trouvent dans le même cas et possèdent de quatre à dix fermes abandonnées sans culture et partant sans revenu !

"Ce tableau donne à penser quel aspect présente le pays et pour le compléter il suffit d'ajouter que de tous côtés, on n'entend parler que de banqueroutes et de faillites !

"En 1894, sur la fin de l'année, les banqueroutes agricoles s'enregistraient à la moyenne de une par jour !

"Cette année, pour la dernière semaine de novembre, il en a été enregistré quatorze dans un seul district ! Et cependant chacun sait que le cultivateur anglais est énergique, entreprenant et tenace ! quelques uns même ont possédé, à un moment donné, un certain capital, envolé aujourd'hui en fumée !

"A côté de ces banqueroutes désastreuses, on compte par douzaines les fermiers en difficultés, ou sur le point de venir, à leur tour déposer leur bilan !

Le journal cité termine en disant que nul ne peut prévoir hélas ! quand va s'arrêter ce courant funeste qui entraîne à une ruine certaine la classe des agriculteurs et menace par suite dans ses fondements même l'agriculture et par suite tout le commerce de l'Angleterre.

QUELLE EST L'ÉTENDUE DU DÉSASTRE ?
 Ce que nous venons de dire n'est pas simplement l'opinion de quelques correspondants d'un journal, c'est hélas ! un triste tableau de la réalité. Il nous est confirmé par les nouvelles suivantes, reçues du comté de Bedford :

"L'agriculture ne se présente pas sous un jour bien favorable. La terre se loue à raison de redevance équivalente à 50 pour cent de la valeur de ce qu'elle peut produire. Si on y ajoute les taxes et les impôts, on arrive à conclure que l'agriculture est absolument improductive. Les fermiers sont au désespoir. Il n'est plus question de payer les fermages, attendu que le produit des travaux journaliers ne suffit pas à couvrir les dépenses courantes. La récolte ne remboursera pas les frais de labour et d'ensemencement.

Le duc de Bedford a noblement agi vis-à-vis de ses tenanciers. L'an dernier

il leur a fait remise de 50 pour cent des redevances. Grâce à cette générosité, une partie a pu se soutenir ; mais les autres ont succombé à la lutte, malgré tous leurs efforts pour résister. Dans les Cornouailles une grande partie des fermes sont été louées à la moitié seulement des anciens fermages.

Dans l'Essex : La moisson a été bonne mais elle est écrasée par les prix et les taxes

Dans le nord du comté d'York : La situation n'est pas encourageante. L'an dernier la culture du blé a été abandonnée pour ne faire que de l'orge, et cette année on y a même renoncé, les prix n'étaient pas assez rémunérateurs. Les fermiers ne savaient plus à quel saint se vouer.

DÉPRÉCIATION DE LA VALEUR DES TERRES
 L'industrie agricole perdant de l'argent, la terre a dû forcément perdre de sa valeur.

Dans une récente conférence, M. Daniel Watney, faisant une comparaison des ventes de terres affectées au "Tokenson House Yord" depuis 1875. Des chiffres donnés par le conférencier, il ressort clairement que le prix de l'acre de terre est tombé de 40 pour cent en dix ans, de 1875 à 1885. Il est tombé de 50 pour cent en dix-neuf ans, de 1875 à 1894.

En 1875, l'acre de terre se vendait £52 l'acre ; en 1894, il ne valait plus que £24.10 l'acre. Et que l'on remarque bien qu'il

Assemblée Législative

La réforme des prisons

Une suggestion de M. Parizeau

Après les affaires de routine, l'hon. M. TAILLON dit que la semaine prochaine la politique du gouvernement relativement aux chemins de fer sera connue. Il y aura aussi quelque chose relativement à la loi des licences. Il propose que lorsque la Chambre s'ajourne ce soit jusqu'au 14 à 11 heures (ce matin).

LA REFORME DES PRISONS

M. PARIZEAU propose que dans l'opinion de la Chambre, il serait d'utilité publique d'étudier la question de la réforme des prisons.

A l'appui de sa motion M. Parizeau parle en ces termes: "En me levant pour attirer l'attention de cette honorable Chambre sur la question de la réforme de nos prisons, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'offrir d'excuse.

Cette question monsieur l'Orateur, a été jugée assez importante pour être l'objet d'études spéciales et continuelles de la part d'hommes d'Etat et de philanthropes qui figurent au premier rang parmi les célébrités du siècle d'hommes aussi éminents que M. de Tocqueville que sir Samuel Rouvilly et que lord E. Natham. Dans notre pays dans notre province même, où les intérêts des partis et luttes politiques tendent malheureusement trop à empêcher l'étude de questions purement sociales, la réforme des prisons a cependant aussi vivement agité l'opinion publique depuis plusieurs années. Des magistrats, des hommes d'affaires, des ouvriers, les inspecteurs du gouvernement eux-mêmes s'en sont occupés à plusieurs reprises, chacun à son point de vue particulier. Il appartient à ce nombre qui représente toutes les classes et qui a la garde de tous les intérêts, de prêter l'oreille à ces demandes à ces plaintes ou à ces conseils, venus de diverses sources, de les étudier et d'agir comme elle peut agir, pour le bien de toute la province.

Il ne s'agit pas, M. l'Orateur, d'aborder un problème insoluble, non plus que de blâmer la conduite et les intentions de ceux qui ont créé nos prisons actuelles.

Il ne s'agit pas d'un problème insoluble. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un regard sur l'histoire du dernier siècle et de mesurer l'immense progrès accompli depuis que la première voix s'est fait entendre pour demander pour l'amélioration du sort des détenus, qui devait inévitablement amener l'amélioration de la morale publique.

Au moment où la première Assemblée législative se réunissait dans cette ville de Québec, l'état des prisons dans l'empire britannique et dans le monde entier rappelait encore les idées et les procédés des temps barbares. Elles étaient livrées à l'administration de géoliers qui faisaient leur fortune en pactisant avec les plus redoutables criminels, tandis que les faibles, et souvent les innocents, languissaient dans les salles obscures, malsaines, empoisonnées par les odeurs du crime et de la débauche. Les législateurs du dix-huitième siècle, comme ceux des temps primitifs, n'entrevoient qu'un moyen de punir et de restreindre le crime, la punition corporelle. L'échafaud était dressé à tout instant; le fer rouge, le fouet, la bastonnade étaient le châtimeur ordinaire pour les crimes moins graves. Puis après avoir été humilié, marqué par ces châtimeurs corporels, le criminel était de nouveau relâché dans les villes, où, stigmatisé, il ne pouvait plus vivre que par le crime. Ceux qui, oubliés, languissaient dans les prisons, étaient exposés aux contacts les plus impurs et les plus funestes; le vice se propageait plus vite dans ces maisons de détention que dans les milieux les plus corrompus du dehors.

Refusant l'instruction au peuple et méprisant le travail, ceux qui régnaient alors ne pouvaient deviner la puissante influence de ces deux agents, sur la moralité de l'homme. Et ainsi, des milliers et des milliers d'existences se gaspillaient dans l'oisiveté et le crime, sans que la société entrevit l'espoir d'arrêter jamais la gangrène qui la rongait. Les premières tentatives de réforme eurent peu de succès. Il fallut plusieurs années pour vaincre l'apathie générale; puis emportés au delà du but, par l'élan donné, les réformateurs se sont exposés à de graves et de nombreux mécomptes. Mais en dépit des tâtonnements, qui ont retardé le progrès, et des erreurs, qui ont pu amener un mouvement rétrograde, quelle différence entre la condition des prisons d'aujourd'hui et le tableau que je viens de décrire bien imparfaitement. Et quand de tels résultats ont été obtenus dans le passé, qui viendra prétendre que les efforts que nous devons faire pour continuer l'œuvre commencée, doivent être à jamais infructueux? Il ne s'agit pas de blâmer ceux qui ont eu la direction de nos prisons dans

le passé. Les progrès accomplis attestent suffisamment leurs mérites. Mais M. l'Orateur, le monde est ainsi constitué que nous ne pouvons jamais nous arrêter sur la route du progrès. La tâche d'hier appelle la tâche de demain. Les transformations dans l'industrie, les déplacements de la population, les nouveaux moyens de transport, les découvertes incessantes sont autant de causes qui nous imposent des changements dans tous les départements de l'administration, tandis que l'expérience nous dévoile jour par jour les fautes commises. Ces considérations, que l'on trouvera peut-être un peu trop générales, s'appliquent précisément à la question que je soulève aujourd'hui.

La grande prison de Montréal, au moment où elle a été construite, pouvait rencontrer admirablement les vues des autorités et les besoins de la province. Elle s'élevait au milieu d'une vaste campagne. Cette campagne est aujourd'hui un des quartiers les plus peuplés de Montréal. Elle était beaucoup plus grande qu'il n'était nécessaire pour l'incarcération des prisonniers; elle est aujourd'hui absolument insuffisante, et à certaines périodes de l'année, il faut transporter les prisonniers dans d'autres prisons. Il y a quarante ans, on ne reconnaissait pas encore toute l'importance du travail pour obtenir la réforme des prisonniers; aujourd'hui le travail interrompu est considéré comme nécessaire dans les prisons les plus célèbres.

D'autre part quand les autres prisons de la province ont été érigées, tout le monde voulait la décentralisation judiciaire. Aujourd'hui les rapports officiels font voir que sur 3,934 prisonniers incarcérés durant 1894 pas moins de 2,820, soit près des trois-quarts, ont été condamnés aux prisons de Montréal. Nous avons vingt autres prisons, dans plusieurs desquelles il n'y a jamais eu plus d'un ou deux prisonniers à la fois. Parfois, il n'y en avait pas un seul, mais il fallait toujours payer le géolier.

De l'encombrement de la prison de Montréal et de l'inutilité des autres prisons, il découle une seule et même conclusion, la nécessité d'une prison centrale conforme aux dernières constatations de la science, et suffisante pour tous les besoins de la province. Ce besoin, qui se fait déjà sentir d'une manière si sensible, sera urgent demain.

Il convient donc de prendre dès maintenant les moyens de nous renseigner, pour agir avec sagesse. Du reste, il est de l'intérêt financier et moral de la province que cette transformation s'opère le plus tôt possible.

Avec le système actuel nous dépensons plus qu'il n'est nécessaire pour l'entretien des prisons, nous ne tirons pas tout l'avantage possible du travail des prisonniers, et nous ne contribuons pas autant que nous le pourrions à la prévention du crime, à la suppression du vice.

Nous dépensons plus qu'il n'est utile. C'est la conséquence inévitable d'un système qui exige une prison et un géolier pour deux ou trois prisonniers. L'entretien d'un prisonnier à Beauhar nois, a coûté \$7.87 par jour.

(A Suivre)

Assemblée Législative

La loi électorale

Le suffrage des femmes

Ouverture de la séance à 11 h. 15. On discute en comité général la loi électorale.

Après discussion, il est décidé de conserver la date déjà assignée pour la révision des listes électorales.

M. SIMPSON propose un amendement pour donner aux femmes le droit de vote.

L'amendement est perdu. Le bill est lu une troisième fois.

La Chambre se forme en comité général sur le bill amendement la loi de chasse, qui est adopté sans amendement.

La Chambre se forme en comité des subsides.

On discute l'item de \$77,784 pour fins diverses du département des travaux publics, notamment \$7,594 pour taxes d'eau exigé par la cité de Québec. L'hon. M. NANTEL déclare qu'à l'avenir cette taxe d'eau sera payée tous les ans.

Il reste une réclamation d'arrangements de \$50,000, mais cela devra être réglé par compensation, car la ville doit au gouvernement.

L'item est voté. La Chambre s'ajourne à lundi.

M. Bourbonnais demandera lundi prochain à M. J. A. Decarries, député à l'Assemblée législative de Québec pour le comté de Jacques-Cartier, s'est démis de son mandat de député et quand il l'a fait?

NOTES DE HULL

—Duval qui a extorqué \$5.00 à Mme Perrotin, dans la rue W. Lingren, a déclaré être coupable. Le record de la Champagne l'a condamné ce matin.

La Salsepareille d'Ayer possède le don merveilleux de purifier et de fortifier le système. Elle est indispensable aux malades.

—Qu'on n'oublie pas que ce soir, mardi, à la salle de l'Œuvre de la Jeunesse, le club dramatique de Hull, jouera le joli drame intitulé: MICHEL STROGOFF. Cette pièce est à la portée de tous et personne ne regrettera les quelques centimes qui pourront sortir de la bourse pour une aussi agréable soirée. Tout en s'amusant on contribuera au succès de ce club déjà si prospère. Qu'on se le dise et rendez-vous en général à la salle de l'Œuvre de la Jeunesse.

—M. Bourque, entrepreneur, que Mme Martin poursuivait en dommages pour la mort de son mari, tué dans l'explosion de dynamite, en décembre dernier, a gagné son procès. M. Rochon plaideait pour le défendeur et M. Brooke pour la demanderesse. M. Bourque avait offert à Mme Martin de lui donner \$400 et de payer les frais, celle-ci refusa. Le juge a allégué que M. Bourque était exonéré de tous blâmes parce qu'il avait eu la précaution de placer des hommes compétents à la garde de la dynamite. De plus a dit le juge, Martin, en voyant le danger, aurait dû fuir et non courir au devant comme il l'a fait.

Cette affligeante maladie, les Hémorroides, est promptement soulagée et guérie par les Pilules d'Ayer.

—Mlle Emma Simon, organiste de la congrégation de la Sainte-Vierge, à Hull, et qui, entre parenthèse, est musicienne consommée, a reçu une agréable surprise lundi dernier.

Mlle Emma avait 21 ans. Elle était la dernière à songer que ses amies lui préparaient une fête. En entrant à la sacristie, pour présider comme d'habitude à l'orgue, Mlle Gratia Beaudin au nom d'une quarantaine de jeunes filles membre du chœur de chant à lu une adresse à Melle Simon et des cadeaux nombreux lui furent présentés. Mlle Simon remercia ses compagnes qu'elle amena chez elle où elles passèrent ensemble une très agréable soirée.

Corsets pour les femmes grasses, faits à l'ordre, durable et fini parfait chez ACKROYD, 132 rue Sparks, Ottawa.

—M. T. J. Watters, ancien commissaire des douanes, a été mis en état d'arrestation à la Pointe-Gatineau samedi après-midi sur une accusation de fraude, lancée contre lui par M. F. R. White, marchand de mica, de Boston. Le mandat a été lancé par le juge Gill de Hull, sur la demande de M. Champagne, solliciteur du plaignant. L'accusé a été logé au poste à Hull. Plusieurs de ses amis ont essayé mais en vain de le faire sortir sous caution. M. White réclame \$5,500 d'extra et \$6,000 de dommages aux termes de certains arrangements pris entre eux pour l'exploitation d'une mine dans le township de Templeton.

M. Watters plaide non-coupable.

Alerte et Vigoureux à 70 Ans

Ce que pense le Père Toull d'un remède populaire

Il a souffert pendant 20 ans de maux de cœur. Son docteur disait qu'il pouvait cesser de vivre à tout moment. Il raconte comment il a dompté la maladie.

Du Ingersoll Chronicle: Qu'une raison saine dans un corps sain soit la richesse la plus précieuse, que puisse nous donner la Providence, personne ne peut en douter. L'humanité dans tous les siècles a cherché à découvrir l'éléxir de la vie et tous les moyens de prolonger la santé, la force et la vitalité, en un mot tout ce qu'il est humainement possible de trouver.

Mais pendant que l'homme reste impuissant à découvrir ce qui le rendra immortel, il est cependant bien évident pour tous ceux qui ont un peu étudié la question, que la science moderne et l'étude des maladies inhérentes à notre constitution ont obtenu des résultats sérieux dans leur essai de rendre au corps la "forme divine," en lui donnant la santé et la force et en lui permettant de croire que la vie est une chose qui existe toujours.



Dr. H. F. Merrill.

Les Résultats Étonnant

LES HOMMES DE SCIENCE.

La Salsepareille d'AYER

MÉDECINE

Qui n'a pas d'Égale.

Témoignage d'un Médecin bien connu. "La Salsepareille d'Ayer est sans égale comme dépuratif du sang, et l'on ne saurait trop la louer. J'en ai étudié les effets dans les cas chroniques ou aucun autre traitement n'avait réussi et j'ai été étonné de ses résultats. Nulle autre médecine pour le sang que j'aie jamais essayée, et je les ai toutes essayées, n'a une action aussi complète et n'efface de cures aussi permanentes que la Salsepareille d'Ayer." — Dr. H. F. MERRILL, Augusta, Me.

La Salsepareille d'Ayer

Seule Admise à l'Exposition Colombienne. Les Pilules d'Ayer pour les Intestins.

Un cas particulier dans notre ville avait été porté aux oreilles d'un reporter du Chronicle. Le reporter pour satisfaire sa curiosité se rendit au domicile de la personne qui avait obtenu de si merveilleux résultats.

Il alla donc au magasin de chaussures de M. John Toull, King Street West, et rencontra le "père Toull", pour employer l'expression ordinaire. Le brave homme travaillait à une paire de chaussures pour un de ses clients habituels et il faisait entendre un de ces airs gais qui pouvait lui rappeler sa jeunesse. M. Toull est regardé comme un bon prédicateur parmi les méthodistes de l'endroit et souvent, en l'absence du ministre, il a monté en chaire pour adresser la foule. On le voit prêcher, chanter des cantiques, commenter les préceptes de l'Évangile.

Le reporter fut très bien accueilli et quand il fit connaître l'objet de sa mission les yeux du vieillard s'éveillèrent et lancèrent des éclairs qui faisaient comprendre sa joie. Il était vraiment content de voir avec quelle ardeur, et sans qu'on le questionne, le père Toull recourait dans l'intérêt de l'humanité l'histoire de sa miraculeuse guérison et nous ne pouvons résister au plaisir de rapporter fidèlement ses paroles:

"Pendant 20 ans, dit-il, j'ai été sujet à des maux de cœur et je ne pouvais avoir de repos. J'avais cependant essayé tous les remèdes que de bons amis m'avaient recommandé. Le médecin de la famille trouvait bien le moyen de me faire prendre des médicaments qui me procuraient un soulagement passager, mais jamais cela ne durait longtemps. Vous pouvez mourir à n'importe quel moment, me disait-il, et je croyais souvent que j'allais le faire. J'avais bien entendu parler des Pilules de Dr Williams quand elles firent leurs apparitions, mais j'avais essayé tant de remèdes que je n'avais plus confiance en aucun; j'étais résigné à mon sort. Cependant je vis quelques personnes qui avaient fait usage de ces "Pilules Roses" et qui m'en certifièrent les heureux résultats.

Je me décidai à en prendre. Il y a plusieurs années depuis cette époque. J'en pris huit boîtes consécutivement et depuis la huitième, je le proclame avec plaisir, je n'ai plus eu le moindre symptôme de ma maladie, je suis convaincu, que Dieu me bénisse, que ce sont les Pilules Roses qui m'ont guéri, je puis ajouter que lors de ma dernière rechute, je fus pris d'une attaque de rhumatisme qui devint si sérieuse qu'il me fut souvent impossible d'aller de mon travail à ma maison et que pendant longtemps je fus dans l'impossibilité d'aller à l'église. J'essayai beaucoup de remèdes qui me furent recom-

CADEAUX! CADEAUX!

ETRENNES ETRENNES! ETRENNES!

Toujours à la même place, Nos. 110-112, rue Principale, Hull.

A partir du 30 NOVEMBRE, pour tout achat au comptant, je donnerai les plus beaux cadeaux qui se sont jamais donnés à Hull, donc une visite S. V. P., l'assortiment est complet dans toutes les lignes, mes prix sont les plus bas. Mon assortiment est beaucoup plus considérable, donc plus de choix, plus de satisfaction, plus d'avantage et un beau cadeau pour toute vente au-dessus de \$1.00, venez voir nos vitrines les cadeaux y seront installés.

ARGENT COMPTANT, UN SEUL PRIX.

Conservez vos factures et venez chercher vos cadeaux AU MAGASIN DU SOLEIL

F. X. MARTIN,

No. 110-112 Rue Principale, Hull, Qué.

Une Montre en Or solide (Gold filled) pour \$7.50



Vous voulez un bargain? Voulez-vous vous procurer la meilleure montre qui ne vous a jamais été offerte à ce prix? Ne craignez pas de dire oui! Envoyez-nous cette carte avec votre nom et adresse, demandant laquelle des montres vous voulez vous procurer une

Montre de Dame ou pour Monsieur ouverte ou avec couvercle

(Ladies open or Hunting Case Watch) et nous vous enverrons la plus belle montre qui n'a jamais été offerte à un aussi bas prix. Cette Montre est de 14 Karat (Gold Filled) et contient un joli et bon mouvement (Nickle American Movement) et garantie pour 15 ans. La montre est parfaite et bien régulière. Tiens bien le temps. Elle ressemble à une montre de \$50.

Examinez-la au bureau de l'Express et si elle est telle que représentée, et que vous croyiez avoir un bargain, alors payez les frais de l'Express à l'agent (\$7.50 prix du gros) et les frais de transport de la montre.

Si vous ne l'aimez pas, ne prenez pas. Nous sommes confiants dans un prompt commerce, ventes nombreuses et petits profits. Nous ne vendons que des bonnes et belles montres seulement. Pas de fausses montres.

Adressez à The UNIVERSAL WATCH & JEWELRY Mfg Co.

Dept. 26, 508 Schiller Theatre, Chicago

mandés, mais ils ne produisirent aucune amélioration dans mon état de santé si bien que je me fis cette réflexion: les pilules Roses du Dr Williams m'ont déjà si bien réussi pour mes maux de cœur, si je les essayais à nouveau. Je mis mon idée à exécution et bientôt je ne ressentis plus d'attaques de rhumatisme et depuis je n'ai plus rien revu Quiconque, ajoute M. Toull qui s'échauffait en parlant de sa guérison miraculeuse, connaît le père Toull, sait qu'il dit toujours la vérité.

Après avoir remercié le vieillard de son obligeance, de sa courtoisie, le reporter le quitta convaincu de la véracité de cette histoire et de plus certain à la mine du vieillard réjoui et respirant la santé que le père Toull en avait encore pour plusieurs années d'une bonne santé.

Les Pilules du Dr William sont un régénérateur souverain du sang et le plus merveilleux remède pour les maladies de nerfs. Elles guérissent quand tous les autres remèdes restent sans effet.

Si vous n'en trouvez pas chez votre pharmacien, vous n'avez qu'à envoyer 50 cents pour une boîte ou \$2.50 pour six à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont., ou Shenectady, N. Y., et elles vous seront expédiées franco. Méfiez-vous des imitations et contre-façons sans valeur et même dangereuses. Assurez-vous de la marque.

J. B. MARLEAU,

Cocher de Place—Rue du Lac, Hull.

Voiture de luxe pour mariages et compérages. Prix modérés. Patronage sollicité.

AVIS

AVIS est donné par le présent que la Compagnie de chemin de fer Pontiac et Junction du Pacifique s'adresse au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte renouvelant son pouvoir de prolonger sa voie ferrée jusqu'à Pembroke et de construire sur la rivière Outaouais les ponts nécessaires à cet effet; aussi renouvelant ses pouvoirs ou prolongant son délai pour construire sa voie ferrée jusqu'au Sault Ste Marie et jusqu'à Mattawa; aussi autorisant à se fusionner ou faire des arrangements de circulation avec toute autre compagnie de chemin de fer; vendre ou louer ses privilèges, chemin de fer, et autres travaux à toute autre compagnie de chemin de fer, ou acheter ou base les privilèges, chemin de fer et autres travaux de toutes autres compagnies de chemin de fer; aussi de prolonger le délai fixé pour la construction par la compagnie d'un pont sur la dite rivière à la cité d'Ottawa; et pour d'autres fins.

H. L. MALTBY, Secrétaire de la Compagnie de chemin de fer Pontiac et Junction du Pacifique. Daté le 3 décembre 1895.

POUR LES FETES ETRENNES! ETRENNES!

Venant d'arriver un beau choix de présents pour Noël et du nouvel an. Jouets pour enfants, Bijouteries et Argenteries, cartes de fantaisies et de luxe, articles de piété une spécialité. PRIX MODÉRÉS.

A LA LIBRAIRIE STE-ANNE, RUE PRINCIPALE. Succursale, RUE INKERMAN. ELEONORE SEGUIN

